



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, Salle du Conseil Municipal, le :

Mardi 28 avril 2026
à 19 heures

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Affiché, le 24 avril 2026

1.	Nomination d'un secrétaire de séance.....	4
2.	Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2026.....	4
3.	Décisions prises dans le cadre de la délégation.....	4
4.	Approbation du Compte Financier Unique 2025 Budget Commune	5
5.	Approbation du Compte Financier Unique 2025 Budget Annexe Transport Scolaire	6
6.	Bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2025	7
7.	Affectation du résultat 2025 : Budget Principal Commune	8
8.	Affectation du résultat 2025 : Budget Annexe Transport Scolaire.....	9
9.	Fixation des taux d'imposition 2026	10
10.	Vote du Budget Primitif 2026 : Budget Principal Commune.....	12
11.	Vote du Budget Primitif 2026 : Budget Annexe Transport Scolaire.....	15
12.	Vote des subventions aux associations.....	17
13.	Budget Principal – Vote et Clôture des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)	19
14.	Fixation des tarifs d'occupation du domaine public.....	20
15.	Désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la commission communale des Impôts Directs	21
16.	Projet de loi de décentralisation – situation des syndicats d'énergie – motion relative à la compétence distribution d'électricité.....	22
17.	Affaires Diverses.....	23

Le 1^{er} adjoint
Guy KARPOFF